

## CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

*Une formation qualifiante pour dynamiser l'espace parapharmacie de votre officine*

### Définition :

Le CQP Dermocosmétique pharmaceutique est une Certification Qualifiante Professionnelle reconnue par la branche de la pharmacie d'officine. Initié par la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour répondre au besoin croissant des professionnels d'officine, le CQP Dermocosmétique pharmaceutique a vu le jour en 2011 et connaît depuis, un vif succès.

### Public visé :

Préparateurs (trices) en pharmacie et pharmaciens (nes)

### Durée de la formation :

1 jour par semaine (7h) - La formation d'une durée de 278 heures se déroule le mardi de septembre à juin, par groupe de 16 stagiaires maximum.

**(les heures de formation se déroulent uniquement sur le temps de travail)**

### Objectifs :

- Elaborer la politique commerciale et promotionnelle du rayon et définir l'assortiment
- Organiser et animer l'espace de vente
- Apporter un conseil optimal et finaliser la vente
- Négocier les achats des produits auprès des fournisseurs
- Gérer les stocks

### Programme :

Activités	Modules
<b>Mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine</b> en matière de dermocosmétique	Politique commerciale
	Achats
	Suivi des ventes
<b>Animation de l'espace de vente dermocosmétique</b> au sein d'une pharmacie d'officine	Conception et organisation d'un rayon dermocosmétique
	Animation du point de vente
<b>Conseil du client</b> en matière d'hygiène et de soin	Physiologie cutanée et types de peau
	Pathologies de la peau
	Galénique et actifs
	Conseils associés aux produits d'hygiène
	Conseils associés aux produits de soin
	Conseils associés aux produits de beauté
	Analyse de nature de peau et conseils associés
Communication appliquée au conseil	
<b>Vente de produits</b> d'hygiène et de soin	Techniques de vente
	Règlementation en matière de vente à la pharmacie

### Modalités d'évaluation :

Contrôle continu par module organisé tout au long de la formation ;  
Entretien avec une commission d'évaluation (mise en situation professionnelle) ;  
Validation finale sur dossier par le Jury de certification désigné par la CPNEFP.

### Valeurs ajoutées apportées par le titulaire du CQP Dermocosmétique pharmaceutique :

- **Véritable référent de l'équipe officinale en matière de conseil en produits cosmétiques d'hygiène et de soin**, il (elle) connaît parfaitement toutes les gammes de produits qui existent sur le marché. Il (elle) est capable non seulement d'apporter un conseil technique et personnalisé au patient muni d'une ordonnance dermatologique mais aussi de fidéliser le client qui souhaite une offre adaptée à ses besoins ou à ses envies.
- **Véritable force de proposition ou acteur (trice)**, il (elle) constitue une aide précieuse au pharmacien (ne) titulaire en lui proposant des solutions pour dynamiser et développer l'espace parapharmaceutique de l'officine. Il (elle) peut également organiser et gérer l'espace cosmétique de l'officine en toute autonomie.

### Financement :

Prise en charge Actalians :

Actalians peut financer les actions de formation si elles répondent à l'ensemble des critères d'éligibilité fixés par le code du travail. Le montant du financement est établi en fonction des barèmes en vigueur pour chaque dispositif.

SITUATION	CONTRATS	PRISE EN CHARGE (après accord Actalians)
Salarié CDI	<b>PERIODE DE PROFESSIONNALISATION</b>	<b>De la formation</b> <b>Des frais de salaire</b> pour les heures réalisées pendant le temps de travail forfait 12€/h <b>Des frais annexes* (pour les entreprises de 11 salariés et plus) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déjeuner : 15€ par jour</li> <li>• Déplacement : 0,25€/km au delà de 30 km A/R entreprise-CFA</li> </ul>
EMBAUCHE Demandeur d'emploi	<b>CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</b>	<b>De la formation</b> <b>Des frais de salaire</b> pour les heures réalisées pendant le temps de travail forfait 12€/h Aide de l'Etat Aide de Pôle Emploi
Salarié CDD	<b>PLAN DE FORMATION</b>	<b>De la formation</b> <b>Des frais de salaire (pour les entreprises de - de 11 salariés exclusivement)</b> pour les heures réalisées pendant le temps de travail forfait 12€/h <b>Des frais annexes * (pour les entreprises de - de 11 salariés exclusivement) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déjeuner : 15€ par jour</li> <li>• Déplacement : 0,25€/km au delà de 30 km A/R entreprise-CFA</li> </ul> <p><i>* Pour les entreprises de 11 salariés et +, les frais de salaire et frais annexes peuvent être pris en charge sur les attributions budgétaires.</i></p>

\* Prise en charge sur les attributions budgétaires des entreprises ou établissements de plus de 10 salariés, à leur demande (voir conditions Actalians)

L'ASFOSSS PACA vous accompagne dans vos démarches administratives.

**La demande de prise en charge de la formation doit être impérativement déposée auprès d'ACTALIANS avant la fin du mois d'août.**



**Modalités et conditions d'inscription :**

Complétez la fiche d'inscription ci-jointe (employeur et salarié(e)) et nous la renvoyer au plus vite. Les dossiers complets seront traités par ordre d'arrivée (places limitées à 16)

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'au retour du bulletin d'inscription accompagné de toutes les pièces demandées.

Dans le cas où le nombre de participant(e)s est insuffisant sur le plan pédagogique, L'ASFOSSS PACA se réserve le droit d'annuler un stage.

La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur.

Pour plus d'information contactez Stéphanie COMBE au 04.91.84.00.02 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 16h00) ou par mail à [combe@cfapharmacie.fr](mailto:combe@cfapharmacie.fr)



## DOSSIER D'INSCRIPTION

L'ENTREPRISE	
Raison sociale :	
Siret:	
Adresse:	
CP:	
Ville:	
Nom et prénom Titulaire:	
Téléphone:	
Fax:	
Email:	
LE / LA SALARIE(E)	
Civilité :	
Nom :	Prénom :
Date et lieu de naissance :	
Adresse:	
CP:	Ville :
Téléphone portable:	Téléphone fixe:
Email:	
Fonction:	
Nature du contrat de travail: <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Autres :	
Diplôme obtenu : <input type="checkbox"/> BP Préparateur en pharmacie: <input type="checkbox"/> Docteur en pharmacie – Année d'obtention :	
Etes-vous un(e) ancien(ne) élève du CFA de la Pharmacie de Marseille ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

**« J'autorise mon employé(e) indiqué(e) ci-dessous à effectuer la formation CQP Dermocosmétique Pharmaceutique »**

**Documents à retourner :**

- CV et lettre de motivation manuscrite
- Copie du diplôme (BP Préparateur en pharmacie ou Docteur en Pharmacie)
- Copie Recto/Verso de la carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité

**Fait à**

**Le**

**Signature Stagiaire**

**Signature Chef d'Entreprise et cachet**